



Comité paralympique de sélection Extrait du Procès-Verbal du 2 février 2016

Présents : Emmanuelle Assmann (présidente du CPSF), Philippe Bouclet (représentant du CNOSF), Anne Cozzolino (représentante du Ministère chargé des sports), Dominique Latterrade (représentant de l'INSEP, membre de la MOP), Gérard Masson (représentant de la FFH), Jean-Paul Moreau (représentant du CPSF), Marc Truffaut (représentant de la FFSA).

Le comité paralympique de sélection s'est réuni le mardi 2 février 2016 afin d'analyser les premières propositions de sélection des fédérations françaises Handisport et du Sport Adapté aux Jeux Paralympiques de Rio.

Après avoir entendu les fédérations concernées par la discipline Tennis de table (FFH, FFSA), le comité paralympique de sélection a émis, sous réserve du respect de l'ensemble des critères fixés par les fédérations nationales et le CPSF, un avis favorable sur les propositions de sélection suivantes, qui seront transmises le 15 février 2016 à la fédération internationale de tennis de table :

Tennis de Table	Anne Barneoud	F7
	Matéo Boheas	M10
	Thomas Bouvais	M8
	Cédrik Cabestany	M9
	Lucas Créange	M11
	Kevin Dourbecker	M7
	Jean François Ducay	M1
	Thu Kamkasomphou	F8
	Isabelle Lafaye	F2
	Fabien Lamirault	M2
	Florian Merrien	M3
	Stéphane Messi	M7
	Stéphane Molliens	M2
	Pascal Pereira Leal	M11
	Nicolas Savant-Aira	M5
Maxime Thomas	M4	

Après avoir entendu la fédération française Handisport, le comité paralympique de sélection a émis, sous réserve du respect de l'ensemble des critères fixés par la FFH et le CPSF (en ligne sur le site du CPSF), un avis favorable sur les propositions de sélection suivantes :

Athlétisme	Mandy François-Elie	T37
	Nantenin Keita	T13
	Marie Amélie Le Fur	T44
	Louis Radius	T38
Judo	Sandrine Aurières-Martinet	- 52kg
	Cyril Jonard	- 81kg
Natation	Elodie Lorandi	S10
	Charles Rozoy	S8
Voile	Damien Seguin	2.4

Emmanuelle ASSMANN
Présidente du Comité Paralympique de sélection